



3-1593
SOCOTEC EQUIPEMENTS
Agence Équipements Quimper
6 Rue François Lemarie
29000 QUIMPER
Tél. : (+33)2.98.90.37.37

Dossier : 92420NK1168

Le présent document est un extrait des observations mentionnées dans le rapport d'inspection des installations électriques n° 92420/26/2714.

Ce document, destiné à faciliter l'exploitation du rapport précité, ne se substitue pas à ce dernier.

Nous avons classé les observations selon deux critères :

- la priorité de la mise en conformité
- la rubrique réglementaire la caractérisant.

Vous trouverez sur la page suivante les représentations graphiques de ces classements.

Pour ce qui concerne la priorité d'intervention, il s'agit d'une priorité théorique proposée par SOCOTEC. Il appartient au chef d'établissement de l'adapter en fonction des risques particuliers liés à l'exploitation des installations.

**EXTRAIT DU RAPPORT D'INSPECTION DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
N° 92420/26/2714**

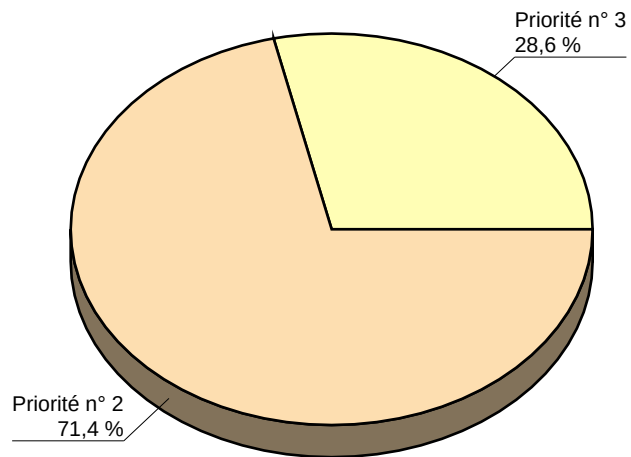
MÉDIATHÈQUE
2 RUE DU STADE
29120 COMBRIT

Date de vérification : 05/06/2026

Vérificateur : DANIEL Dylan

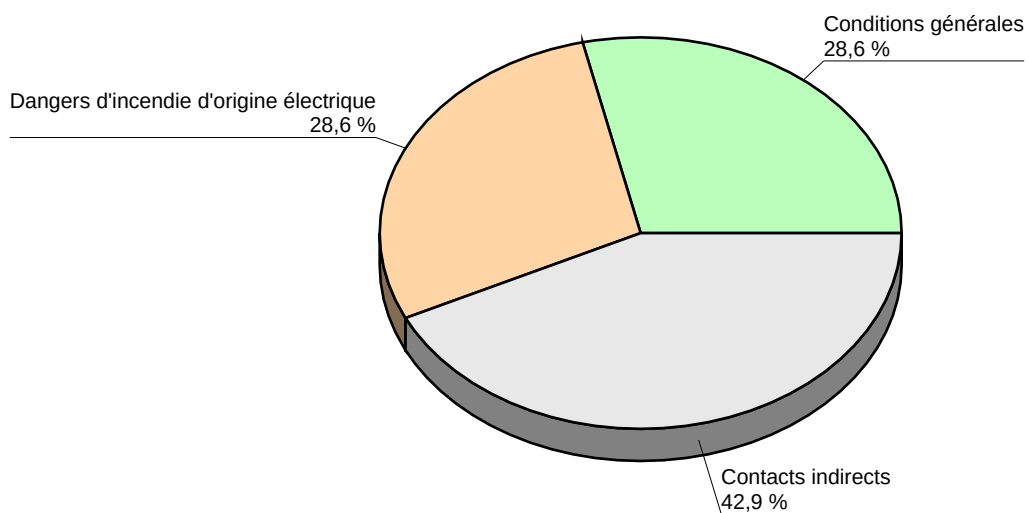
Répartition par priorités

Priorité	Nombre
Priorité n° 2	5
Priorité n° 3	2



Répartition par rubriques d'observation

Rubrique d'observation	Nombre
Contacts indirects	3
Dangers d'incendie d'origine électrique	2
Conditions générales	2



N° Obs.	Rubrique (2)	Priorité (1)	Observations	Suite donnée	Date de mise en conformité
1	G.	3	<u>OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL</u> <u>Prises accessibles aux enfants dits maternels</u> 18/11/2015 : Présence de prises accessibles aux enfants dits maternels <i>A supprimer ou à placer à 1,20m du sol</i> <u>OBSERVATIONS SUR LES TABLEAUX</u> TGBT - Inter DR chauffage (Ré-enclenchement difficile)		
2	G.	3	02/01/2024 : Composant détérioré. <i>A remplacer.</i> - Radiateur sanitaires		
3	D.I.	2	04/01/2021 : Protection contre les surintensités inadaptée. <i>A protéger par un dispositif de protection calibré en fonction de l'intensité admissible de la canalisation.</i> - Inter DR lumière/PC		
4	D.I.	2	04/11/2003 : Le courant assigné de l'interrupteur est insuffisant. <i>Remplacer 2ID 40A 30 mA par un 2ID 63A 30mA</i> - Convecteur nouvelle pièce		
5	C.I.	2	03/12/2013 : Absence de protection du circuit par un dispositif à courant différentiel résiduel (DR) sans retard intentionnel. <i>A installer.</i> - Eclairage nouvelle pièce		
6	C.I.	2	03/12/2013 : Absence de protection du circuit par un dispositif à courant différentiel résiduel (DR) sans retard intentionnel. <i>A installer.</i> <u>OBSERVATIONS SUR LES RÉCÉPTEURS ET LES PRISES DE COURANT</u> SANITAIRE - Chauffe eau Thermor		
7	C.I.	2	23/11/2010 : Absence de liaison équipotentielle principale. <i>A établir.</i>		

1 - Les priorités sont classées de 1 à 3, dans l'ordre d'urgence décroissant

2 - Codes des rubriques :

C.D. Contacts directs

C.I. Contacts indirects

D.I. Dangers d'incendie d'origine électrique

I.S. Installations d'éclairage de sécurité des locaux électriques

D.E. Danger d'explosion

G. Conditions générales